

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE L'AUTEUR.....	5
PRÉFACE de Jacques MESTRE	7
Principales abréviations.....	9
INTRODUCTION.....	11
I- Les conflits d'intérêts.....	14
II- Les catégories de conventions	25
A- Les conventions libres	25
B- Les conventions interdites.....	27
C- Les conventions réglementées.....	29
1- Les conventions réglementées conclues avec les dirigeants, actionnaires et sociétés liées	29
2- Les conventions réglementées conclues avec les tiers.....	30
III- Volet historique.....	31
IV- Intérêt du sujet.....	36
PREMIÈRE PARTIE: LE RÉGIME JURIDIQUE DES CONVENTIONS REGLEMENTÉES	41
CHAPITRE I: LE CHAMP D'APPLICATION LARGE	45
Section n°1: Les personnes intéressées par les conventions réglementées.....	46
Sous-section n°1: La liste des personnes intéressées par les conventions réglementées.....	47
Sous-section n°2: Remarques à propos de la liste de l'article 200 du CSC.....	49
Section n°2: Les opérations réglementées en raison de leur objet.....	56
Sous-section n°1: La cession du fonds de commerce ou sa location	57
Sous-section n°2: Les emprunts importants	58
Sous-section n°3: La vente des immeubles	60
Sous-section n°4: La garantie des dettes des tiers	61
Sous-section °5: La cession de plus de 50% de la valeur comptable brute des actifs immobilisés de la société	64
Section n°3: Les personnes impliquées dans les conventions réglementées.....	64
Sous-section n°1: La convention de compte courant.....	65
Sous-section n°2: Les actes collectifs intéressant le fonctionnement de la SA	66
Section n°4: Les rémunérations et les avantages accordés aux dirigeants sociaux	67
Section n°5: Les conventions réglementées dans les groupes de sociétés	72
Sous-section n°1: Les difficultés de qualification des conventions dans les groupes	73

Sous-section n°2: La spécificité des conventions dans les groupes de sociétés	80
CHAPITRE II: LA RIGUEUR DE LA PROCÉDURE DE CONTROLE	85
Section n°1: Le contrôle a priori du conseil d'administration	86
Sous-section n°1: La saisie du conseil d'administration	86
Paragraphe n°1: L'obligation d'information	87
Paragraphe n° 2: L'autorisation du conseil d'administration	89
A- Les difficultés d'application de l'article 30 de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019	91
B- Les solutions proposées par la note d'orientation	92
Sous-section n°2: La décision d'autorisation du conseil d'administration	98
Paragraphe n°1: Les critères de l'autorisation	99
A- L'autorisation doit être préalable	99
B- L'autorisation doit être spéciale	100
C- L'autorisation doit être expresse	101
D- L'autorisation doit être définitive	102
Paragraphe n° 2: L'octroi de l'autorisation	102
A- Le procédé de la délibération	102
B- Les règles de quorum et de majorité	103
C- Les délibérations sur l'autorisation de la convention	104
Section n°2: L'information du commissaire aux comptes	106
Sous-section n° 1: Le canal de l'information	107
Sous-section n°2: Les incidences du défaut d'information du commissaire aux comptes	108
Section n°3: Le contrôle a posteriori de l'assemblée générale.....	111
Sous-section n°1: Les conditions d'approbation par l'assemblée générale	112
Paragraphe n°1: La nature de l'assemblée générale	112
Paragraphe n°2: La spécificité des règles d'approbation des conventions réglementées	113
A- Les règles spécifiques de quorum et de majorité	114
B- Les caractéristiques de la décision d'approbation d'une convention réglementée	115
Sous-section n°2: Les résolutions de l'assemblée générale	116
Paragraphe n°1: Le sort des conventions réglementées devant l'assemblée générale	117
A- L'approbation des conventions réglementées par l'assemblée générale	117
B- Le défaut d'approbation par l'assemblée générale	118
Paragraphe n°2: Le dol dans les conventions réglementées	119

**DEUXIEME PARTIE: LA MISSION CONFÉRÉE AU
COMMISSAIRE AUX COMPTES..... 123**

CHAPITRE I: LES DIFFICULTÉS ESCOMPTÉES127

Section n°1: Les difficultés liées aux conventions réglementées..... 127

Sous-section n°1: Les difficultés dans la détermination des personnes..... 127

Paragraphe n°1: Les personnes physiques visées par la procédure réglementée 128

A – Les dirigeants sociaux 128

B – Les personnes physiques détenant directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieure à 10% 131

C – L’interposition de personnes 131

D – Les personnes indirectement intéressées..... 132

Paragraphe n°2: Les sociétés visées par la procédure de réglementation 132

A – La désignation d’un représentant permanent qui n’est pas le représentant légal de la société 132

B – Le cas des dirigeants communs 133

Sous-section n°2: Les difficultés dans la qualification des conventions..... 133

Paragraphe n° 1: Le cas d’une convention réglementée 134

Paragraphe n°2: Le cas d’une convention libre..... 136

Sous-section n°3: Les difficultés dans la collecte et le traitement des informations..... 138

Paragraphe n°1: Les difficultés liées à la nature des conventions..... 139

A – Les difficultés posées par les conventions verbales..... 139

B – Les difficultés posées par le défaut de communication des conventions libres..... 141

Paragraphe n°2: Les difficultés liées au traitement des informations 142

Section n°2: Les difficultés de détecter le non-respect de la procédure liée aux conventions..... 144

Sous-section n°1: L’absence d’autorisation préalable 145

Sous-section n°2: Le défaut d’autorisation ou l’autorisation irrégulière 148

Paragraphe n°1: L’autorisation accordée postérieurement..... 148

Paragraphe n° 2: L’autorisation irrégulière..... 149

Paragraphe n° 3: L’autorisation non nécessaire 150

Paragraphe n°4: L’autorisation impossible 150

Sous-section n°3: Le défaut d’approbation ou approbation irrégulière par l’assemblée des actionnaires..... 152

Paragraphe n°1: L’absence de demande d’approbation..... 152

Paragraphe n°2: Le défaut d’approbation 153

Paragraphe n° 3: L’approbation irrégulière 154

A – Le défaut de quorum ou de majorité..... 154

B – Le défaut ou l’insuffisance du rapport spécial du commissaire aux comptes.....	154
Paragraphe n° 4: Les irrégularités et les inexactitudes	155
Sous-section n°4: La nullité de la convention réglementée.....	157
Sous- section n°5: La responsabilité des dirigeants sociaux.....	162
CHAPITRE II: LA CLOTURE DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	164
Section n°1: Le processus de rédaction du rapport spécial.....	164
Sous-section n°1: La collecte des informations, prélude de la rédaction du rapport spécial	165
Paragraphe n°1: Le recours aux statuts.....	165
Paragraphe n°2: La recherche des informations relatives aux garanties.....	166
Paragraphe n°3: Le recours aux conventions précédentes	168
Paragraphe n°4: Les informations sur les rémunérations et les avantages accordés aux dirigeants	173
Sous-section n°2: L’élaboration du rapport spécial	175
Sous-section°3: Les objectifs du rapport spécial: la transparence des informations présentées aux actionnaires	177
Sous-section n°4: La complémentarité entre les deux rapports élaborés par le commissaire aux comptes	178
Section n°2: La responsabilité du commissaire aux comptes	179
Sous-section n° 1: La responsabilité civile du commissaire aux comptes.....	180
Paragraphe n°1: De la responsabilité civile du commissaire aux comptes en général	181
Paragraphe n°2: De la responsabilité civile du commissaire aux comptes en matière de conventions réglementées	185
Sous-section n°2: La responsabilité pénale du commissaire aux comptes.....	187
Paragraphe n°1: L’obligation de révélation des faits délictueux	188
A – L’élément matériel	188
a – L’existence de faits délictueux.....	188
b – La connaissance des faits délictueux par le commissaire aux comptes.....	189
c – L’absence de révélation en temps utile.....	190
B – L’élément moral: l’intention de ne pas révéler ou la mauvaise foi	191
C – Les personnes punissables et les sanctions encourues	192
Paragraphe n°2: Le commissaire aux comptes complice des infractions commises par les dirigeants sociaux	193
Paragraphe n°3: La complicité pour abus de biens sociaux	196
Sous-section n°3: La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes.....	199
Index alphabétique	201
BIBLIOGRAPHIE.....	205